



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La poule de Houdan débarque à Versailles Grand Parc !**

Avril 2016

**Deuxième épisode de l'opération « Poule », organisée par Versailles Grand Parc. Après le succès rencontré par la distribution du couple constitué d'une rousse et d'une noire cuivrée, les 2 et 3 avril derniers, voici venir la poule de Houdan le samedi 28 mai.**

L'objectif reste le même pour l'Agglomération de Versailles Grand Parc : réduire les déchets produits par ses habitants ; une action qui s'inscrit dans le cadre du Programme Local de Prévention (PLP) des déchets, subventionné par l'Ademe. Pas moins de 60 tonnes de déchets seront ainsi détournées de la collecte et de l'incinération.

Autre objectif : soutenir une poule ancienne originaire des Yvelines et qui était en voie de disparition. Existant en effet depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, elle a failli disparaître.

La poule de Houdan a une apparence étonnante : sa tête arbore une huppe ainsi qu'une barbe très caractéristique. C'est la seule poule ayant des pattes à cinq doigts.

Comme ses congénères elle est déguste : fanes de carotte et de radis, salades, pains, poissons, pâtes et riz cuits ou bien encore coquilles d'huitres ou d'œufs. Un vrai repas de fête pour la poule et 150 kilos de déchets alimentaires en moins dans la poubelle par an. Ce gallinacée omnivore est un vrai rouleau compresseur et un vrai partenaire minceur.

Après inscription sur le site internet, les habitants de Versailles Grand Parc pourront adopter deux poules de Houdan.

La distribution aura lieu au siège de l'Agglo, 6 avenue de Paris à Versailles, de 10h à 13h le samedi 28 mai. Elle sera effectuée par le prestataire choisi par Versailles Grand Parc : la société Farmili, jeune start-up française qui fait uniquement du made in France.

Participation demandée aux habitants : 35€ le couple

L'intercommunalité finance une partie du coût d'achat à hauteur de 15€ par couple.

Rappelons que la quantité maximum de poules distribuées est limitée à 200 foyers, soit 400 poules en 2016

Conditions requises pour participer à l'opération :

- habiter une des 19 villes membres de l'Agglo,
- disposer d'un jardin individuel
- aménager un poulailler pour accueillir la poule (des offres préférentielles sont proposées par Farmili via l'inscription)
- s'engager à prendre soin des poules
- signer la convention

En savoir plus : <http://www.versaillesgrandparc.fr/poules/>

**Carole Beauchet,**  
Directrice de la communication

Tel : 01 39 66 30 05

[carole.beauchet@agglovgp.fr](mailto:carole.beauchet@agglovgp.fr)